



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 14 octobre 2022

19h15 Ouverture de l'AG

Présents :

ANGER Fabienne, BARREAU Murielle, BEAUVALET Martine, BINET Michèle, BLIN Denis, BOURNISIEEN Christian, BULLE Claude, BURON Anne-Marie, CAVAT Bruno, CHENET Annie, CHEVALLIER Olivier et Anne-Marie, CONAN Catherine, COURTEMANCHE Daniel, COUTY Jean-Pierre, DIARD Amandine, DRONNE Florence, ESSERMEANT Maryse, GEORGES Marie-Christine, GUELLIER Agnès, GUILLEMEAU Annick, GUILLEMEAU Guy, HABERT Marie-José, HARANG Brigitte, HAUDEBERT Dominique, JOUANNEAU Christelle, KACZMAREK Michèle, LEGRAS Annette, LETORD Christian, MERCIER Annick, MOALIC Colette, ODEAU Liliane, RABOT Ghislaine, ROUSSEAU Béatrice, SELS Mark.

Excusés avec pouvoirs :

BUISSON Didier, CASSOU Véronique, COUTY Brigitte, FINA Suzanne, FOUREL Laurine, FRY S Denis, LEROUX Lydie, OBERT Barbara, SILLY DUMENIL Maryvonne.

La Présidente Anne-Marie Buron accueille et donne la parole à Christine ADAM qui présente l'association LA LIGUE CONTRE LE CANCER et les événements d'OCTOBRE ROSE.

### **Rapport Moral**

Présenté par la Présidente Anne-Marie BURON

Merci à toutes et tous de votre présence ce soir. Merci à la Municipalité de Lunay et Territoires Vendômois pour le prêt gratuit de la salle. Je rappelle que le siège social de Kéravie est à Lunay. Aucun membre du CDRP n'étant disponible, il n'est pas représenté ce soir ; Jocelyne Brunel, co-présidente Commission Adhésion et vie associative, par ailleurs membre d'honneur de Kéravie est en séjour avec son club de marche.

Nous accueillons également ce soir Christine ADAM, Correspondante dans le Vendômois de la Ligue contre le Cancer ; Kéravie s'est associée cette année aux Marches Roses qui auront lieu le 30 octobre, départ salle de Courtiras. Vous avez été informés de cette participation. Une équipe a reconnu les parcours le 13 août, fléchage organisé le samedi après midi 29 octobre. Les bénévoles Kéravie volontaires seront répartis sur l'accueil des participants et le ravitaillement. Christine nous parlera des actions effectuées par la Ligue.

Nous allons faire le bilan de la saison écoulée, bilan d'activités par Christian et bilan financier par Colette.

Le bilan général de cette saison passée est à nos yeux positif ; nous avons marché tous les samedis, 1 mercredi sur 2 dans une bonne ambiance, et une participation stable aux séances des mercredis et des samedis. Mais je vais revenir sur le sujet principal de ce rapport moral, la marche nordique à KERAVIE

L'activité de KERAVIE est la Marche nordique depuis sa création en mai 2010. Vous êtes ici parce que vous aimez cette activité, parce que vous aimez vous retrouver, pour marcher ensemble, pour « nordiquer » ensemble ! La marche nordique est avant tout une discipline sportive santé, complète, dynamique, accessible à presque tout le monde. Je crois bon de rappeler que la MN, pratiquée

régulièrement et avec une gestuelle correcte, développe l'activité musculaire, 90% de la masse musculaire, la poussée active sur les bâtons améliore la posture de la colonne vertébrale, chaque mouvement amplifie la dynamique respiratoire si la gestuelle est correcte, le transfert du poids sur les bâtons allège de 30% le poids sur les articulations des hanches, des genoux et des chevilles et donc les préserve, un bon déroulé du pied active la circulation sanguine, idem pour les mains une pratique régulière augmente la capacité respiratoire et cardiaque. La marche nordique, c'est bon pour le moral ! Elle se pratique en plein air et a un effet apaisant. Et l'utilisation des bâtons permet de marcher plus vite que la marche classique.

Tous les animateurs Marche Nordique continueront à vous proposer dans leur séance des exercices favorisant la concentration, le cardio, l'équilibre, la respiration, le renforcement musculaire, l'endurance adaptables selon le groupe constitué et le nombre d'animateurs MN disponibles. C'est pour cela que depuis 2015, puis 2016, puis 2019 puis 2022 des animateurs-animateuses ont donné de leur temps pour se former, pour apprendre la gestion de groupe, pour préparer les séances, reconnaître les circuits, pour vous aider à acquérir cette gestuelle propre à cette discipline, ce sont tous des bénévoles. DES BENEVOLES !! Alors Merci à tous, et merci également aux animateurs et animatrices de rando de proximité qui peuvent conduire les circuits, vous guider en toute sécurité, ils sont formés aussi pour cela. Lorsque vous marchez, vous voyez fréquemment des balisages sur les arbres ou poteaux ou au sol, on les appelle les baliseurs, à Kéravie ce soir il y en a 4 qui cumulent les fonctions quelquefois (Florence, Liliane, Annette, Christian) et Annie nouvelle adhérente

## **Compte-rendu des activités de la saison 2020-2021**

Présenté par le secrétaire Christian LETORD

56 adhérents : 47 adhérents à l'année, 2 à la séance, 7 animateurs.

Début de la saison le 04 septembre 2021 à Villiers sur Loir, fin de la saison le 30 juillet 2022 à Prunay-Cassereau.

### **SORTIES DU SAMEDI MATIN**

De 9h30 à 11h30, arrivée à 9h15 pour les échauffements, avec départ pour la marche à 9h30 précises. L'horaire est avancé d'un quart d'heure en cas de forte chaleur.

47 sorties

**Participants** : En moyenne : 25 adhérents avec un record pour le 15/01/2022 de 41 adhérents

### **SORTIES DU MERCREDI MATIN**

22 sorties la première à Lunay

Avec une moyenne de 10 adhérents

### **SORTIES EXCEPTIONNELLES**

#### **Rando Challenge :**

Il s'est déroulé le 21 mai 2022 à Montrichard

Kéravie a présenté une seule équipe composée de Florence DRONNE, Annette LEGRAS, Claude BULLE et Christian LETORD d'ailleurs ce fut la seule équipe du Vendômois. Ils sont arrivés deuxième du Parcours Découverte et ont rapporté une coupe.

#### **Week End à la neige** janvier 2022 :

Le WE à Super Besse est annulé trop de contraintes pour les réservations.

#### **Week end de printemps :**

Les 13, 14 et 15 mai 2022 un WE au Mont Saint Michel avec 33 participants : temps idéal, 2 randonnées : le vendredi et le dimanche guidées par le CDRP, et le samedi, traversée de la Baie du Mont Saint Michel avec un guide, pique nique au pied du Mont, aller et retour épuisant mais inoubliable. Convivialité au VTF

#### **Sortie à la journée**

Le 9 avril Organisée par José et Suzanne sortie à Fréteval -Rocheux avec pique-nique dans une dépendance du château. 29 participants à la marche du matin et 14 l'après-midi.

Le 18 juin était prévu une sortie à la journée aux Montils organisée par Florence et Christian, elle a été annulée (chaleur et peu d'adhérents intéressés) et remplacée par une sortie le matin à Renay avec seulement 8 participants mais avec un verre de l'amitié après la marche !

#### Autres sorties

Le vendredi 24 juin Sorties en semi-nocturne à Troo en famille. Après le pique-nique visite guidée de Troo par Jean, un passionné d'Histoire de la région.

Le 9 Juillet Sortie à Valennes organisée par Christelle avec dégustation de bière « la Valennoise »

### **VIE DU CLUB**

**Assemblée Générale Extraordinaire** le 02 octobre 2021 à LUNAY pour la modification des Statuts et du Règlement Intérieur.

**Assemblée Générale Ordinaire** le 02 octobre 2021 à LUNAY

**Site internet** : Anne-Marie BURON gère le nouveau site Kéravie.

Après l'arrêt des activités de QUOMODO, Kéravie à changer d'hébergeur de site internet, mais nous avons pu sauvegarder tous nos fichiers

**Convivialité** : Pas de Galette Des Rois cause restrictions COVID

#### **Animateur :**

Anne-Marie BURON et Claude BULLE se sont inscrits pour devenir Animateur de Marche Nordique

#### **Membres du CA**

Christelle Jouanneau est sortante et se représente.

Suzanne FINA et Denis FRYS ne se représentent pas.

Anne-Marie Buron, Christelle Jouanneau, Francine QUETIN, Claude BULLE, et Olivier CHEVALLIER sont élus et leurs mandats courent jusqu'en octobre 2023.

## **Exercice comptable**

Présentation en diaporama et commenté par la trésorière Colette MOALIC



RESULTAT de la saison 2021-2022 au 31 aout 2022

CHARGES / DEPENSES		2021-2022		2020-2021	PRODUITS / RECETTES		2021-2022		2020-2021
<b>Fournitures d'entretien et petit équipement</b>			<b>88,87</b>		<b>Licences FFRP</b>			<b>1 540,00</b>	1 596,00
	pointes bâtons	88,87				55 licences à 28€	1 540,00		
<b>Outils multi fonctions</b>			<b>351,36</b>		<b>Adhésions à l'année</b>			<b>2 803,00</b>	2 835,00
						45 adhésions à 59 €	2 655,00		
						Animateur de proximité 2 à 29 €	58,00		
						3 adhésions partielles à 30 €	90,00		
<b>Fournitures de bureau</b>			<b>67,77</b>	32,10	<b>Abonnements Passion Rando Magazine (PRM)</b>			<b>104,00</b>	
	Cartouches d'encre	67,77				13 PRM à 8 €	104,00		
<b>Fournitures consommables</b>			<b>342,15</b>	170,85	<b>Encaissements à la séance</b>			<b>25,00</b>	9,00
	Alimentaire : viennoiseries 01/22+sortie thoré 12/02/22	69,40				5 séances encadrées à 5 €	25,00		
	Renouvellement contenu+ achat 6 trousses pharmacie	272,75			<b>Remboursement de frais de formation</b>			<b>60,00</b>	
						6 participants pour PSC1	60,00		
<b>Frais annonce petit vendomois</b>			<b>120,00</b>	60,00	<i>Séjour antérieur 2020-2021</i>			-	1 666,80
<b>Frais AG</b>			<b>91,92</b>	30,49	<i>Séjour antérieur 2020-2021</i>			-	1 854,80
	pot AG	91,92			<b>Séjour Mont Saint Michel</b>			<b>5 470,00</b>	
						encaissement adhérents	5 302,00		
						Remboursement reçu de VTF	153,00		
						Remboursement traversée MSM	15,00		
<b>Frais déplacements</b>			<b>614,08</b>	304,80	<b>Produits financiers</b>			<b>32,63</b>	21,35
	Déplacement réunion	338,80				Intérêts compte sur livret	32,63		
	Déplacements pour animation séances	275,28				Remise frais bancaires	-		21,00
<b>Services bancaires</b>			<b>33,00</b>	29,00	<b>Autres produits</b>			<b>52,46</b>	54,00
	Frais carte de dépôt	11,00				Encaissement rétrocession balisage - CDRP 41	42,68		
	Frais tenue de compte	22,00				Avoir pharmacie bandes	9,78		
<b>Création site internet E-monsite</b>			<b>95,00</b>		<b>2022-2023</b>			<b>186,00</b>	
<b>Licences FFRP et Abonnés Passion Rando</b>			<b>1 644,00</b>	1 764,00		Adhésion 2022-2023 2 x 60	120,00		
	55 licences individuelles à 28 €	1 540,00				Licence 2022-2023 2 x 28	56,00		
	13 abonnements Passion Rando Magazine à 8€	104,00				PRM 2022-2023	10,00		
<b>Cotisations</b>			<b>95,00</b>	77,50					
	Fédération Française de Randonnée Pédestre	60,00							
	cotisation Vend'Asso	35,00							

<b>Formation</b>			<b>760,00</b>	
1 brevet fédéral animateur marche nordique	675,00			
1 certificat animateur rando proximité	85,00			
<b>Formation premiers secours - PSC1 6 participants</b>			<b>120,00</b>	
<b>Lecture de carte</b>			<b>81,15</b>	
viennolserie	11,15			
Bon cadeau Pierre BRUNEL lecture de carte	70,00			
<b>Cérémonie : don Gustave Roussy</b>			<b>50,00</b>	
<b>Sortie semi nocturne</b>			<b>7,95</b>	
<i>Séjour antérieur 2020-2021</i>			-	1 813,42
<b>Frais WE de mai MONT SAINT MICHEL</b>			<b>6 781,66</b>	
hébergement VTF	5 196,18			
pot préparation séjour 04/22	75,48			
prestations guides MSM et CDRP Manche	1 103,00			
Remboursement séjour CJ suite annul	153,00			
Taxe de séjour	34,00			
pourboire guide MSM	20,00			
Apéro MSM	100,00			
Remboursement adhérents avant paiement VTF	100,00			
<b>Total des dépenses</b>		<b>11 343,91</b>	<b>4 282,16</b>	
<b>Résultat brut de l'exercice</b>		<b>-788,22</b>	<b>3 775,79</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>10 555,69</b>	<b>8 057,95</b>	

<b>Outils multi fonctions</b>			<b>233,00</b>	
<b>Solde chèque la Turballe</b>			<b>49,60</b>	
<b>Total des recettes</b>			<b>10 555,69</b>	<b>8 057,95</b>
<b>TOTAL</b>			<b>10 555,69</b>	<b>8 057,95</b>

Régularisation de charges et produits entre exercices		
	2021-2022	2020-2021
Adhésions et licences 2022-2023	(186,00)	
Charge payée pour le WE reporté en 2021 : séjour à la Turballe		(5 788,90)
Produit perçu d'avance : acompte 43 adhérents Turballe 2021		2 150,00
Produit à percevoir : 1 chèque La Turballe 2021	(49,60)	49,60
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(1 023,82)</b>	<b>186,49</b>



## BILAN au 31 aout 2022

<b>ACTIF</b>	2021-2022		2020-2021		<b>PASSIF</b>	2021-2022		2020-2021	
<b>Actif immobilisé</b>		15,00		15,00	<b>Fonds propres</b>		6 638,64		7 662,46
Immobilisations financières (parts Crédit Mutuel)	15,00		15,00		Report à nouveau (exercices précédents)	7 662,46		7 475,97	
					<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>(1 023,82)</b>		186,49	
<b>Actif circulant</b>		6 809,64		7 647,46	<b>Dettes à court terme</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes					Produit constaté d'avance (adhésions 2022-2023)		186,00		
Chèques à débiter				49,60					
<b>Disponibilités</b>		6 809,64		7 597,86					
Banque - compte courant	51,22		1 074,09						
Banque : compte sur livret	6 733,31		6 500,68						
Caisse	25,11		23,09						
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>6 824,64</b>		<b>7 662,46</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>6 824,64</b>		<b>7 662,46</b>

## Vérificateurs aux comptes

Présenté par Béatrice ROUSSEAU  
Voir le rapport en annexe

### Approbation des comptes

A l'unanimité les comptes sont approuvés par les adhérents présents et le quitus est donné à la trésorière et au bureau de l'Association KERAVIE.

### Présentation du projet d'activité saison 2022-2023

Présenté par Anne-Marie BURON

Rentrée le 10 septembre 2022 aux Grands Prés

Sortie ECOL'EAU le 18 septembre – 5 participants

Octobre Rose : Présence au Centre Culturel pour une sortie de 3 km – 4 animateurs (Kéravie et Marchônord) – 20 participants

Organisation de « Marches Roses » le 30 octobre (5, 10 et 15 Km)

Week-end neige du 20 au 22 janvier 2023 – 26 options retenues – 24 préinscrits – 27 ou 28 possibilités selon les inscriptions (individuelle ou couple) – liste d'attente – Règlement 50€ acompte – Kéravie a déjà versé l'acompte de 2000 €. Il faut planifier une réunion de préparation

Week-end mai 2023 : TROYES avec l'aide du CDRP 10 – date à confirmer 12 au 14 mai ou Pentecôte du 27 au 29 mai.

Participation au DEBOULAY en avril 2023, date précise non connue à ce jour. 10 kévaviens s'étaient inscrits sur la distance de 15 km le 23 avril 2022 en MN ou randonnée sans certificat médical. Temps libre. Inscription individuelle sur le site dédié.

Sorties à la journée le samedi et en semaine peut-être si un adhérent le propose (2/3 des adhérents sont retraités), Ces sorties peuvent être à une distance plus importante puisque nous partons à la journée avec pique-nique. Seront annulées en cas de vigilance orange. J'insiste sur le fait que les dates doivent être connues à l'avance par le CA et les animateurs, et les parcours transmis à l'avance avec des endroits pouvant abriter une 20aine de marcheurs en cas de pluie. Toutes ces sorties sont faites au nom de KERAVIE, pas au nom des Animateurs qui la préparent. Important pour l'assurance. Rando Challenge le samedi 13 mai à Suèvres, à voir en fonction de la date retenue pour le séjour de Troyes.

Soirée semi-nocturne avec conjoint (pique nique et petit circuit avec commentaires patrimoine, histoire..., notre région proche s'y prête)

Autres idées réalisables sur proposition d'adhérents et accord CA

### Budget prévisionnel saison 2022-2023

Présentation commentée par Colette MOALIC trésorière



BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2022-2023

DEPENSES		2022-2023	Réel 2021-2022	RECETTES		2022-2023	Réel 2021-2022
Fournitures d'entretien/ petit équipt (access+bâtons)		450,00	88,87	Licences FFRP et abonnements à PRM		1 540,00	1 540,00
Outils multi fonctions			351,36	55 licences à 28€ (2 hors Kéravie)	1 540,00		
Fournitures de bureau		100,00	67,77	Adhésions à l'année		3 220,00	2 907,00
Fournitures consommables		250,00	342,15	50 adhésions à 60 €	3 000,00		
	Alimentaire	200,00		3 adhésions AMN à 0 €	-		
	Pharmacie	50,00		4 Adhésions ARP à 30 €	120,00		
Documentation technique				10 abonnements Passion rando à 10 €	100,00		
Parution Petit Vendomois		120,00	120,00	Encasements à la séance		50,00	25,00
Frais cocktail AG		150,00	91,92	10 séances encadrées à 5 €	50,00		
Déplacements		700,00	614,08	Remboursement frais de formation BFAMN		425,00	60,00
Services bancaires		40,00	33,00	Produits financiers		30,00	32,63
Création site internet E-monsite			95,00	Autres produits			52,46
Licences FFRP et Abonnts Passion Rando		1 660,00	1 644,00	Participation au WE de janvier		4 420,00	
55 licences individuelles à 28€ (2 hors Kéravie)	1 540,00			26 à 170 €	4 420,00		
10 abonnements Passion Rando Magazine à 10€	100,00			Participation au WE de mai		5 950,00	5 470,00
Cotisations		100,00	95,00	35 à 170 €	5 950,00		
Fédération Française de Randonnée Pédestre	60,00			Participation adhérents recyclage PSC1 x3		30,00	
Vend'Asso	40,00			Outils multi fonctions			233,00
Formation continue animateurs		500,00	760,00				
PSC1 recyclage 3 pers	75,00		120,00				
Rando Challenge + divers		200,00	139,10				
Frais WE MONT DORE de janvier 2023		4 615,50					
FRAIS WE de mai		6 485,00	6 781,66				
Hébergement VVF x 35 x 170€	5 950,00						
taxe de séjour	35,00						
Guide locaux	500,00						
Divers							
<b>Total des dépenses</b>		<b>15 370,50</b>	<b>11 343,91</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>15 665,00</b>	<b>10 320,09</b>
				<b>Prélèvement sur fonds propres</b>		<b>-294,50</b>	<b>-1 023,42</b>
<b>TOTAL</b>		<b>15 370,50</b>	<b>11 343,91</b>	<b>TOTAL</b>		<b>15 370,50</b>	<b>9 296,27</b>



## **Approbation du budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel de la saison 2022-2023 est approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

## **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Deux scrutateurs sont désignés pour le vote : Amandine DIARD et Guy GUILLEMEAU. Leur rôle est de vérifier le quorum (la moitié des adhérents à jour de leur cotisation + 1) et de procéder au dépouillement du vote.

Pour Kéravie : 57 adhérents soit un quorum de 29

Donc le quorum est atteint avec 44 adhérents présents ou représentés, le vote peut se dérouler.

Une réponse reçue à l'appel à candidature par courrier : Marie-Christine GEORGES

Anne-Marie BURON la Présidente demande à nouveau aux adhérents présents s'il y a des candidats pour rejoindre le CA : pas de volontaire.

2 sortants se représentent : Colette MOALIC et Christian LETORD.

Donc le CA sera composé de 8 membres (d'après les statuts c'est 9 membres au maximum).

Anne-Marie rappelle quelques règles concernant le scrutin :

-Le scrutin se déroule à bulletin secret.

-Il est possible de rayer un nom.

-Les adhérents qui ont un ou plusieurs pouvoirs doivent voter pour chaque pouvoir.

### **Résultat du vote :**

Obtiennent 44 voix : Colette MOALIC, Marie-Christine GEORGES, Christian LETORD

## **Election des vérificateurs aux comptes**

Béatrice ROUSSEAU et Anne-Marie CHEVALLIER se présentent et sont élues à l'unanimité des adhérents présents.

## **Fixation du montant de la cotisation 2023-2024**

Pour la saison 2023-2024, le prix de la licence FFRP n'est pas encore fixé, pour rappel 28 € cette saison. Le CA a proposé que l'adhésion pour la saison 2023-2024 reste à 60€. Cette non-augmentation profite ainsi à tous les adhérents.

La proposition du CA est approuvée à l'unanimité des adhérents présents.

## **Questions diverses**

-Une adhérente demande si Kéravie a l'obligation de valoriser les heures de bénévolat. Il n'y a pas d'obligation à notre connaissance.

-De Novembre à Mars les sorties du mercredi pourraient passer l'après midi. Il faut faire un sondage chez les adhérents réguliers du mercredi.

-Quel est le programme pour les bénévoles d'octobre rose les 29 et 30 octobre ? Une réponse sera apportée rapidement aux intéressés

Clôture de l'AG à 21h

**Le Secrétaire**                      **Christian LETORD**  
**Le Secrétaire adjoint** **Claude BULLE**

RAPPORT DU REVISEUR AUX COMPTES  
DE L'ASSOCIATION KERAVIE  
EXERCICE 2021-2022

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui m'a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'association Kéravie, j'ai l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que j'ai menées en présence de Madame Colette Moalic, Trésorière de l'association et de Madame Anne-Marie Buron, co-Présidente de l'association.

J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2021-2022. J'ai pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. J'ai également vérifié les soldes en banque au 31 août 2022.

Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Qu'il me soit permis de féliciter Madame Colette Moalic pour la qualité du travail accompli et de la remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité mon travail de vérification

En conclusion, je propose de donner quitus au Trésorier de l'Association Kéravie.

Lunay, le 4 septembre 2022

Le réviseur aux comptes,



Béatrice Rousseau